



TRANSMIS LE 28/04/2026  
REÇU LE 28/04/2026  
AFFICHÉ LE 29/04/2026  
NOTIFIÉ LE 29/04/2026  
PUBLIÉ LE 29/04/2026  
EXÉCUTOIRE LE 29/04/2026

2026/...

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2026 DÉLIBÉRATION N°12

**OBJET : TECHNIQUES/ESPACES VERTS – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE POUR DES TRAVAUX DE VEGETALISATION DANS LES COURS DU GROUPE SCOLAIRE GARE-RENE WATRELOT.**

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,  
L'an deux mil vingt-six, le 14 du mois d'avril à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

#### Groupe J'AIME FRANCONVILLE

**M. le Maire** : Xavier MELKI.

**Adjoint au Maire (\*)** : Marie-Christine CAVECCHI, Xavier DUBOURG, Sabrina FORTUNATO, Patrick BOULLÉ, Claire LE BERRE, Dominique ASARO, Frédéric LÉPRON, Nadine SENSE, Franck GAILLARD, Étienne LE BÉCHEC.

**Conseillers Municipaux (\*)** : Mohamed BANNOU, Françoise GONZALEZ, Patrick HALABI, Céline HECQUET, Roland CHANUDET, Rina SATTAPPANE, Vathoulom PHINITH, Michelle SCHIDERER, Alain MAKOUNDIA, Bruno DE CARLI, Florence DECOURTY, Valentin BARTECKI, Anton HILDMANN, Nathalie PAIS, Salih AMASH, Faïza DERFOUF, Valentin BARTECKI, Zurine LOPEZ BRASA, Jean-Marc GAYET.

#### Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

**Conseillers Municipaux (\*)** : Stéphane AUBOIN, Pasionaria ENEDAGUILA, Camille PRÉVOST, Aurélie MANGA.

#### ABSENTS ayant donné Procuration

#### Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Gaëlle KOKCIKARAN : Franck GAILLARD  
Jacques DUCROCQ : Nadine SENSE  
Sophie FERREIRA : Claire LE BERRE  
Rokhaya ESNALUT : Patrick HALABI  
Marc VASSEUR : Bruno DE CARLI

**Secrétaire de séance** : Sabrina FORTUNATO

\*\*\*\*\*

Le Conseil Municipal, convoqué le 08 avril 2026, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.

Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

\*\*\*\*\*

(\*) Par ordre du tableau et par groupe



Ville de Franconville-la -Garenne (95130)

Question n°12 du CM du 14/04/2026 P1/1

## CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2026 DÉLIBÉRATION N°12

**OBJET : TECHNIQUES/ESPACES VERTS – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE POUR DES TRAVAUX DE VEGETALISATION DANS LES COURS DU GROUPE SCOLAIRE GARE-RENE WATRELOT.**

### Le Conseil Municipal

**VU** les articles L.2121-12, L.2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Budget Communal,

**CONSIDERANT** la volonté de la Ville de procéder à différents travaux dans les cours du groupe scolaire Gare-René Watrelot,

**CONSIDÉRANT** le soutien apporté aux collectivités par le Conseil régional d'Ile-de-France en faveur de la création d'îlots de fraîcheur au sein des cours d'établissements d'enseignement,

**APRES** l'avis de la Commission « Techniques » en date du 30 mars 2026 et de la Commission "Ressources et Développement" en date du 2 avril 2026,

**ENTENDU** l'exposé du rapporteur,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, Le Conseil Municipal**

**Article 1<sup>er</sup> : APPROUVE** la demande de subvention au taux le plus élevé auprès du Conseil régional d'Ile-de-France pour des travaux qui se dérouleront dans les cours du groupe scolaire Gare-René Watrelot,

**Article 2 : AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant légal à signer la convention se rapportant à cette demande et tout document relatif à cette subvention.

**Article 3 : PRÉCISE** qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

**Article 4 : PRÉCISE** que le Maire et le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

**POUR EXTRAIT CONFORME**  
Xavier MELKI  
Maire de Franconville-la-Garenne  
Conseiller régional d'Ile-de-France



**A l'unanimité des votants**

Pour : 39 voix  
Contre : 0 voix  
Abstention : 0 voix

**Acte à classer****DEL14042026Q12**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2026-04-28T00-55-09.00 ( MI269398211 )

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20260414-DEL14042026Q12-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : TECHNIQUES/ESPACES VERTS - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS  
DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE POUR LES TRAVAUX  
DE VEGETALISATION DANS LES COURS DU GROUPE SCOLAIRE  
GARE-RENE WATRELOT.

Date de décision : 14/04/2026



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.5. Subventions  
7.5.1. attribuées aux collectivités

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 12 -TECH - SUB CR VEGE COURS Multicanal : Non  
GPE SCO GARE-RENE  
WATRELOT.PDF

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 28/04/26 à 00:55

Par SADEQ Fatiha

Transmis

Date 28/04/26 à 00:55

Par SADEQ Fatiha

Accusé de réception

Date 28/04/26 à 01:00